



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONGRÈS

Merci de remplir 1 bulletin par participant

À compléter et retourner par courrier le formulaire d'inscription AVANT le 17 mars 2022 à All Is Event - Secrétariat ORL 2022
71 avenue de Brancolar - 06100 Nice - France - Tél : +33 (0)980 489 787 / Fax : +33 (0)985 489 787 - E-mail : info@assises-ork.fr

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES *Veuillez utiliser des lettres majuscules*

Pr. Dr. Médecin hospitalier Médecin libéral M. Mme Mlle
 Nom* Prénom*
 Cabinet / Société
 Adresse*
 Ville* Code Postal* Pays*
 Téléphone portable* E-mail* N° RPPS*

* Données obligatoires

INSCRIPTION EN LIGNE disponible sur notre site Internet : www.assises-ork.fr

DROITS D'INSCRIPTION ⁽¹⁾	Tarif réduit ⁽¹⁾ Jusqu'au 1 ^{er} février 2022	Tarif normal ⁽¹⁾ Du 2 février au 17 mars 2022	Tarif sur place ⁽²⁾ À partir du 31 mars 2022
<input type="checkbox"/> MÉDECINS	460 € TTC	565 € TTC	645 € TTC
<input type="checkbox"/> MÉDECINS + WORKSHOPS des Assises d'Orthodontie et de Chirurgie Orthognathique ⁽⁵⁾	460 € TTC	565 € TTC	S/O
<input type="checkbox"/> MÉDECINS + HANDS-ON des Assises du Visage ⁽⁴⁾	790 € TTC	1100 € TTC	S/O
<input type="checkbox"/> INTERNES OU ASSISTANTS* ⁽³⁾	225 € TTC	260 € TTC	300 € TTC
<input type="checkbox"/> AUDIOPROTHÉSISTES*	310 € TTC	345 € TTC	390 € TTC
<input type="checkbox"/> KINÉSITHÉRAPEUTES*	230 € TTC	265 € TTC	305 € TTC
<input type="checkbox"/> ORTHOPHONISTES*	195 € TTC	235 € TTC	285 € TTC

⁽¹⁾ TVA sur droits d'inscription au taux actuellement en vigueur de 20% ⁽²⁾ Tarif sur place en vigueur sur le lieu du congrès et appliqué à compter du 18 mars 2022. ⁽³⁾ Internes inscrits au DES ORL et Assistants exerçant sur le sol français ⁽⁴⁾ Nouveauté 2022 - Assises du Visage : ateliers hands-on "One2One", sessions pratiques d'injections sur un modèle, organisées sous le contrôle permanent d'un moniteur expert organisées la journée du samedi 2 avril 2022 et uniquement sur pré-inscription - Tarif incluant l'inscription aux Assises d'ORL + l'inscription aux ateliers d'injections hands-on. Nombre de places très limité ⁽⁵⁾ Nouveauté 2022 - Assises d'Orthodontie et de Chirurgie Orthognathique : conférences et workshops, sessions pratiques et théoriques, organisées sous le contrôle d'experts. Samedi 2 avril 2022 matinée et uniquement sur pré-inscription - Tarif incluant l'inscription aux Assises d'ORL + l'inscription aux workshops. Nombre de places très limité.

* Afin de bénéficier de ce tarif, il est impératif de nous faire parvenir un justificatif de votre statut professionnel :

par fax au +33 (0)9 85 48 97 87 ou par E-mail à : info@assises-ork.fr

Les justificatifs admissibles sont (liste exhaustive) :

- Pour les Internes : une attestation signée de votre Chef de Service
- Pour les Assistants des hôpitaux : une attestation de la Direction des Affaires Médicales
- Pour les autres catégories : une photocopie de votre carte professionnelle CPS, ou attestation avec numéro ADELI, ou photocopie d'une feuille de soin barrée, ou photocopie de votre diplôme professionnel.

Les droits d'inscription comprennent (liste exhaustive) : l'accès à l'ensemble des sessions scientifiques, le badge, l'accès à l'exposition (les repas et boissons ne sont pas inclus).

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le tarif d'inscription est validé à la date de réception du règlement et/ou, le cas échéant, du justificatif demandé (date d'oblitération du courrier pour paiement par chèque).

Seules les annulations d'inscription au congrès parvenant par lettre, fax ou e-mail à All Is Event - Secrétariat Assises d'ORL 2022 seront prises en compte.

Le cachet de la poste, ou la date de réception du fax faisant foi.

Les changements de noms ne sont pas acceptés et sont considérés comme des annulations.

Les inscriptions en double dûment identifiées et réglées, seront remboursées après le congrès sur demande expresse auprès du Secrétariat. Des frais administratifs de traitement d'un montant de 100€ TTC seront déduits du remboursement.

Le badge est personnel et non transmissible, il sera remis exclusivement sur présentation d'une pièce d'identité.

Frais d'annulation par le participant, ou par le groupe/société ayant inscrit le participant :

- Pour toute annulation intervenant jusqu'au 1^{er} février 2022 : 25% des droits d'inscription seront conservés pour frais administratifs.
- Pour toute annulation intervenant à partir du 2 février 2022 : l'intégralité des droits d'inscription sera conservée.

Tout remboursement sera effectué après le congrès.

Nb : vous avez la possibilité de souscrire à une assurance voyages qui vous protégera avant et pendant votre séjour, renseignements par e-mail à : info@assises-ork.fr

* Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation, inscription, report, annulation, mentions légales (disponibles au recto et verso de ce bulletin et sur notre site internet www.assises-ork.fr), je les accepte et autorise l'utilisation des mes informations personnelles dans le cadre de l'organisation du congrès.

Signature : (* mention obligatoire)

MODE DE RÈGLEMENT

À réception de votre paiement, ALL IS EVENT - Secrétariat ORL 2022 vous fera parvenir par fax ou e-mail une confirmation d'inscription et de paiement.

CHÈQUE : à l'ordre de All Is Event / ASSISES ORL à envoyer à All Is Event - Secrétariat ORL 2022 - 71 avenue de Brancolar - 06100 Nice - France

VIREMENT BANCAIRE : Titulaire du compte : All Is Event / ASSISES ORL Domiciliation : CCM VENCE : 14 Av. de la Résistance, 06140 Vence - FR

Code BIC/ SWIFT : CMCIFR2A - IBAN FR76 1027 8079 4700 0203 6670 273

(Tous frais bancaires à la charge du payeur, merci d'indiquer le nom du participant).



RÉDUCTIONS TRANSPORTS

TRANSPORTEUR OFFICIEL AIRFRANCE KLM

Événement : 24^{es} ASSISES D'ORL - Nice, France

Code Identifiant : 37871AF - Dates de Validité : 24/03/2022 au 09/04/2022

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs sur l'ensemble des vols air France et KLM du monde, sous réserve de voyager en classe Affaires ou Économique.

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement connectez-vous sur : www.airfranceklm-globalmeetings.com

CONDITIONS GÉNÉRALES - MODIFICATIONS / REPORT / ANNULATION CONGRÈS

L'organisateur "All Is Event / ASSISES ORL", en cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, se réserve à tout moment le droit de modifier le programme de l'évènement diffusé sur l'ensemble de ses supports, il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement contractuel. L'organisateur se réserve le droit de modifier la date d'ouverture ou la durée de la manifestation indiquées dans les documents, diffusés, comme de décider sa prolongation, son ajournement ou sa fermeture anticipée, sans que le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, puissent réclamer aucune indemnité.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de toutes conséquences/causes résultants d'incidents/événements extérieurs, imprévisibles et irrésistibles indépendants de sa volonté rendant impossibles le déroulement de la manifestation aux dates et dans les conditions initialement prévues : grèves, maladie, conditions climatiques, événements naturels, actes de terrorisme, épidémie, pandémie, décisions de restrictions gouvernementales ou de toutes autres autorités publiques et exécutifs locaux (État, collectivités territoriales, établissements publics), indisponibilité des moyens essentiels prévus pour la tenue de l'évènement, impossibilité d'accès, y compris les conséquences d'incendie ou d'explosion, provenant des locaux d'accueil ou de quelque origine que ce soit l'empêchant de remplir partiellement ou totalement ses obligations, liste non exhaustive.

En s'inscrivant, le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, est expressément informé, et accepte, que l'organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre des dommages, coûts ou pertes encourus par le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, tels que ses frais de transport, d'hébergement, ou toute autre perte financière causée par le report du Congrès, ou sa mutation en évènement virtuel ou son annulation. À cet égard, l'organisateur invite le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, à souscrire un contrat d'assurance annulation auprès d'une police d'assurance afin de couvrir l'ensemble de ces frais.

Si l'organisateur devait avoir l'obligation de limiter, de reporter (le report s'entend dans l'année civile en cours) ou d'annuler, la manifestation, en tout ou partie, en cas de force majeure, ou cas fortuit, et/ou suite à un ou plusieurs incidents/événements listés dans les paragraphes précédents (liste non exhaustive), rendant impossible le déroulement de la manifestation aux dates et dans les conditions d'organisation initialement prévues, les sommes versées ou dues par le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, resteront de plein droit acquises à l'organisateur, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée et il ne sera débiteur d'aucune somme, indemnité, pénalité et/ou dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard du participant, ou du groupe/société ayant inscrit le participant.

Cependant, en pareilles circonstances l'organisateur s'obligera à avertir le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, dans les tous meilleurs délais et mettra en œuvre tous les moyens dont il dispose dans le but de déterminer des dates de report permettant la préparation et la réalisation de la manifestation dans l'année civile en cours et dans les conditions d'organisation similaires à celles initialement prévues. Dans ces conditions de report définies ci-dessus, le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, bénéficiera du report automatique de l'inscription dûment validée sur les nouvelles dates et renoncera de ce fait à réclamer tout remboursement ou dommages et intérêts à l'encontre de l'organisateur.

• Du fait des conséquences/causes définies dans les conditions générales et conditions particulières : faute de report possible dans les conditions définies, ou si le cas de force majeure, ou cas fortuit, venait à durer, ou à subvenir, au-delà de la période de report définie ci-dessus l'organisateur sera contraint d'annuler la manifestation, les sommes versées ou dues par le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, resteront de plein droit acquises à l'organisateur, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée et il ne sera débiteur d'aucune somme, indemnité, pénalité et/ou dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard du participant, ou du groupe/société ayant inscrit le participant.

• Pour toutes autres causes : si l'organisateur devait être contraint d'annuler la manifestation pour toutes autres causes que celles de la force majeure, ou cas fortuit, listées ci-dessus, le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, bénéficiera du report automatique de 50% de son engagement dûment confirmé sur la nouvelle édition de la manifestation qui aura lieu durant l'année civile suivante. Les 50% restants seront conservés par l'organisateur au titre des coûts d'organisation de l'évènement annulé, le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant renoncera de ce fait à réclamer tout remboursement ou dommages et intérêts à l'encontre de l'organisateur.

En s'inscrivant, le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, reconnaît avoir pris connaissance des conditions de réservation, conditions générales - modifications, report, annulation, mentions légales, et les accepter.

MENTIONS LÉGALES

"All Is Event / ASSISES ORL" réalise un traitement de données à caractère personnel vous concernant afin de :

- Communiquer toutes informations relatives à la manifestation
- Émettre votre confirmation, facture, attestation de présence et badge (liste non exhaustive).
- Assurer la bonne gestion de votre enregistrement
- Préparer votre participation à la manifestation.

Les destinataires des données sont l'association organisatrice de la manifestation ainsi que les services de la société en charge de la gestion des inscriptions contractuellement liée avec l'association, elles en feront usage dans le cadre des missions de communication directe et indirecte et d'organisation de la manifestation.

"All Is Event / ASSISES ORL" atteste que la collecte et le traitement des données par le biais de ce site respectent les directives du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entrées en vigueur le 25 mai 2018 ainsi que la loi française Informatique et Libertés du 6 janvier 2018.

Si vous souhaitez consulter les données vous concernant, les modifier ou les supprimer, merci de nous adresser un e-mail à l'adresse suivante : assises-orkl@all-is-event.com